Le guide des Ressources Documentaires 2025-2026

1. La BU SEEF
2. Le prêt de documents
3. Le prêt pratique
4. Les services sur place
5. Les services à distance
6. Les ressources en ligne
7. Liens utiles

INSPÉ Centre Val de Loire - Académie d'Orléans-Tours
72, rue du Faubourg de Bourgogne - 45044 Orléans Cedex 1
Tél. : 02 38 49 26 00 / Fax : 02 38 49 26 53
www.univ-orleans.fr/inspe

La BU Sciences de l'éducation, de l'enseignement et de la formation

» *Les missions*

La BU SEEF, située dans chaque centre de formation de l'INSPÉ Centre Val de Loire, fait partie du service commun de documentation de l'Université d'Orléans. Elle a pour missions :

- D'acquérir, gérer et communiquer les documents nécessaires à l'enseignement et à la recherche
- D'accueillir et d'informer les usagers
- De former les usagers à l'utilisation des ressources documentaires.

Réparties dans les 6 centres de formation, les collections sont destinées à la professionnalisation et à la formation continue des enseignants, elles prennent aussi en compte les axes de la recherche de l'INSPÉ. Le fonds documentaire couvre les domaines des sciences cognitives et de l'éducation, de la pédagogie et de la didactique des disciplines.

Plus de 110 000 livres et 180 titres d'abonnements en constituent le « noyau dur « parmi lesquels des ouvrages de références : annales de concours, manuels scolaires de tous niveaux et ouvrages de littérature pour la jeunesse.

Retrouvez les coordonnées et les horaires de Blois, Bourges, Chartres, Châteauroux, Orléans et Tours-Fondettes sur le site Internet de l'INSPÉ CVL :

Coordonnées et horaires des BU SEEF

» *L'accueil*

Nous nous engageons à :

- faciliter l'accès à nos services,
- vous accueillir de façon attentive et courtoise,
- fournir une réponse adaptée à vos demandes,
- apporter une réponse systématique à vos remarques et suggestions,
- rester à votre écoute pour améliorer notre accueil.

» *Le règlement*

Les BU SEEF sont des lieux de travail et d'étude où nous vous demandons de :
- respecter le silence,
- vous conformer au réglement et aux modalités de consultation et d'emprunt des documents,
- respecter les règles de vie en commun,
- respecter les locaux et les collections mis à votre disposition,
- vous conformer aux instructions et observations exprimées par le personnel.

Lien vers le règlement intérieur du SCD

Le prêt de documents

» *Emprunter*

Pour emprunter :
- il est impératif de vous munir de votre carte multiservices (ou d'un autre justificatif d'identité),
- vous ne devez pas avoir de retard dans l'emprunt de vos documents (en cas de retard, les droits au prêt sont suspendus pour une durée égale à celle du retard constaté).

	Étudiants Master	Enseignants de l'INSPÉ	Lecteurs autorisés
Nombre de documents empruntables	10 ouvrages, 4 annales et 5 périodiques	50 documents	6 ouvrages, 4 annales et 5 périodiques
Durée du prêt	15 jours* ou 21 jours	15 jours* ou 21 jours	15 jours* ou 21 jours
Prolongation	1 fois	2 fois	1 fois
Durée de renouvellement	15 jours	30 jours	15 jours
Réservation	4	4	4

15 jours : prêt de 15 jours pour les annales de concours*

Le prêt pratique

» *Le compte lecteur*

Vous pouvez consulter votre compte lecteur chez vous à partir du site Internet du SCD pour connaître la liste des ouvrages empruntés (nombre d'emprunts, date de retour des documents, prolongation des prêts, réservation, durée de suspension pour retard) : **scd.univ-orleans.fr**.

» *Renouveler le prêt de documents*

Si vous avez encore besoin du document que vous avez emprunté et que vous devez le restituer dans quelques jours, vous pouvez, si ce document n'est pas déjà réservé par un autre lecteur, prolonger le prêt. Pour bénéficier de ce service, rendez-vous sur votre compte-lecteur.

ASTUCE
Pour augmenter la durée du prêt de 2 semaines supplémentaires, pensez à prolonger vos prêts la veille de la date de leur restitution.

Document perdu ou endommagé : pour les modalités de remboursement, adressez-vous au bureau d'accueil de votre CRD.

» *Réserver un document*

Si le document que vous cherchez est emprunté, vous pouvez le réserver en ligne :
- dès son retour, vous serez prévenu par courriel,
- le document sera disponible pendant 7 jours.

ASTUCE
Pour réserver, vous devez vous identifier, puis rechercher le livre dans notre catalogue et s'il est emprunté, cliquer sur « Réserver » au niveau de l'exemplaire.

» *Restitution des documents*

Le retour des documents s'effectue uniquement dans la BU SEEF où ils ont été empruntés.

Les services sur place

» *La Carte multiservices*

Étudiants, enseignants, chercheurs de l'université d'Orléans :
Votre carte multiservices est indispensable pour emprunter des documents. Votre inscription est valable pour l'année universitaire (du 1er septembre au 30 septembre de l'année suivante).

Étudiants, enseignants, chercheurs de l'université de Tours :
Nous pouvons vous inscrire dans la BU SEEF avec votre carte multiservice de l'université François Rabelais de Tours.

Lecteurs extérieurs :
Pour obtenir une carte de lecteur, vous devez remplir un formulaire à l'accueil de votre BUT SEEF, acquitter éventuellement des droits d'inscription et fournir un justificatif d'identité. Vous pourrez emprunter immédiatement.

» *Les droits d'inscription 2025-2026*

Se sont déjà acquittés de droits de bibliothèque, en s'inscrivant dans un établissement d'enseignement supérieur :
- Les étudiants de l'université d'Orléans
- Les étudiants de l'université de Tours
- Les étudiants de l'Institut de Formations Paramédicales
- Les étudiants de l'Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie

Peuvent s'inscrire gratuitement, à condition de fournir un justificatif :
- Les enseignants de l'Académie Orléans-Tours
- Les chercheurs des grands organismes de recherche de la Région Centre (CNRS, BRGM, INRA, IRD...)
- Les enseignants-chercheurs de l'université d'Orléans
- Les personnels de l'université d'Orléans
- Les enseignants-chercheurs de l'université de Tours
- Les chômeurs
- Les stagiaires (dans le cadre d'une convention avec l'université d'Orléans)
- Les enseignants-chercheurs et les personnels de l'université d'Orléans à la retraite
- Les enseignants de l'Institut de Formations Paramédicales
- Les enseignants de l'Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie
- Les étudiants étrangers accueillis par l'Institut de Français de l'université d'Orléans.

Doivent payer des droits de bibliothèque :
- Les lycéens, étudiants de B.T.S. et élèves de classes préparatoires aux grandes écoles des lycées publics et sous contrat dépendant de l'Académie Orléans-Tours
- Les étudiants hors université Orléans ou Tours
- Les particuliers
- Les personnes inscrites à l'université du Temps libre
- Les entreprises et laboratoires publics et privés non universitaires

» *Copieurs multiservices*

La BUSEEF et l'INSPE mettent à votre disposition des copieurs multiservices:

- Pour l'impression de documents issus des bases de données, nous vous demandons de vous conformer aux licences d'utilisation de chaque base.
- Pour la copie des ressources imprimées nous vous demandons de respecter les règles suivantes :
  - Reproduire jusqu'à 10% maximum du contenu d'un ouvrage.
  - Reproduire jusqu'à 20% maximum du contenu d'une revue ou d'une publication de presse.

Nous vous invitons à prendre connaissance de la grille tarifaire disponible en ligne.

» *Formation*

L'ensemble des étudiants de M1 bénéficieront de plusieurs heures de formation en S1 et S2, et ce afin de les aider dans leurs recherches documentaires.

Des ateliers d'aide à la recherche documentaire libre seront proposés à tous les usagers dans chaque centre de formation.

Des cours en ligne sont également accessibles mais il est nécessaire d'y être inscrit pédagogiquement. Pour y accéder choisir l'onglet Etudes/Cours en ligne dans l'ENT ou à partir du portail documentaire :

celene.univ-orleans.fr

Celene
Cours En Ligne et Enseignement Numérique pour les Etudiants des universités d'Orléans et de Tours

» *Internet - Wi-Fi*

Les BU SEEF mettent à votre disposition des postes informatiques :

- garantissant en priorité la consultation des ressources documentaires,
- offrant un accès à des outils bureautiques,
- permettant un accès au réseau Internet (voir règles de la charte informatique).

Les BU SEEF disposent d'une couverture Wi-Fi (les procédures de connexion sont disponibles en banque d'accueil).

Les services à distance

» *Le site web du SCD*

Il vous donne accès :

- au catalogue unifié des bibliothèques du réseau de l'université (livres, revues, thèses...)
- aux ressources numériques (livres, encyclopédies, dictionnaires et revues électroniques, bases de données...)
- à de nombreux services (PEB, réservation de livres, renouvellement des prêts, suggestions d'achats...). **L'identification sur le portail est obligatoire pour bénéficier de ces services**

scd.univ-orleans.fr

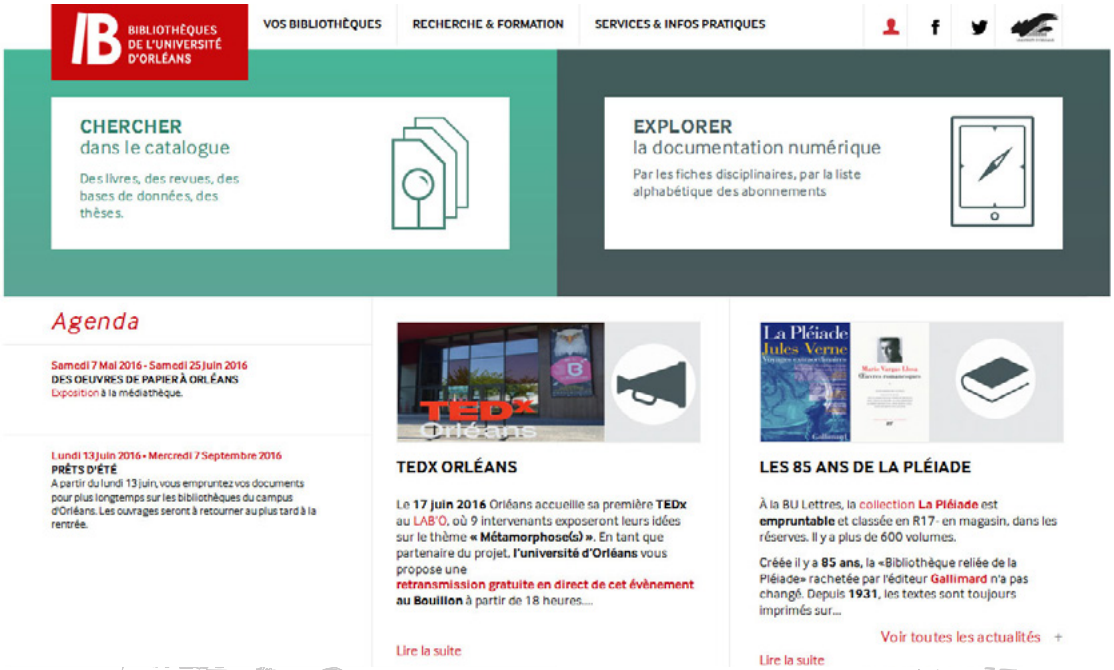

» *Prêt entre bibliothèques*

La bibliothèque universitaire participe au réseau national et international de fournitures de documents.

Ce service de prêt entre bibliothèques (PEB) offre la possibilité d'obtenir des documents originaux ou des reproductions conservées dans les bibliothèques françaises (documents signalés dans les catalogues collectifs, notamment le SUDOC) ou étrangères et qui sont absents des fonds du SCD.

Vous pouvez aussi demander en PEB des documents qui se trouvent dans une autre bibliothèque du réseau de l'université d'Orléans, afin qu'ils parviennent sur votre centre de formation. Il n'y a pas de Prêt entre Bibliothèques dans une même ville.

» *Mémoires de master MEEF*

Vous pouvez consulter en ligne les mémoires du master MEEF, à partir du site Internet de l'INSPÉ, rubrique Ressources documentaires :

Mémoires INSPÉ

Les ressources en ligne

» *L'accès*

Les bibliothèques mettent à votre disposition une cinquantaine d'abonnements électroniques (bases de données, bouquets de revues, livres électroniques). Le contenu des bases acquises est disponible gratuitement pour l'ensemble de la communauté universitaire.

Cliquez sur l'image pour y accéder

Accès aux abonnements :
L'accès aux abonnements numériques du SCD se fait désormais directement par un seul clic depuis les campus et depuis l'extérieur des campus.

Ressources en accès libre :
Certaines revues et bases de données sont librement consultables sur le net. La bibliothèque en signale une sélection sur son portail.

» *Principales ressources électroniques*

CAIRN (Sciences humaines et sociales) - ScholarVox (Sciences de l'éducation) - ERIC (Sciences de l'éducation) - Science Direct (Sciences) - Erudit (Sciences humaines et sociales) - Persée (Sciences de l'éducation) - Isidore (Sciences humaines et sociales) - Le Robert (Dictionnaire de la langue française) - Collins (Dictionnaire de langues) - Europresse (Presse)

Liens utiles

» *Page INSPÉ du site Web du SCD*

Cette entrée vous propose une veille en ligne à partir d'un **Scoop.it!**, un accès aux pages **Facebook** et **Instagram** des CRD de l'INSPÉ CVL, des mises à jour régulières sur les acquisitions des différents CRD tant en pédagogie qu'en littérature de jeunesse, et un accès aux **mémoires PE (avant 2011)** et **mémoires MEEFA (avant 2014)**. Elle permet enfin de lancer des **recherches sur les périodiques** présents et dépouillés dans les CRD et dans la **bibliothèque patrimoniale** de l'INSPÉ.

scd.univ-orleans.fr/inspe

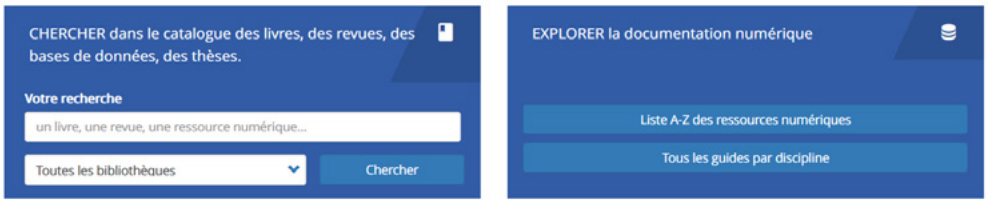

» *L'INSPÉ CVL sur les réseaux sociaux :*

facebook.com/inspe.cvl

x.com/INSPECVL

linkedin.com/company/inspe-centre-val-de-loire

youtube.com/INSPECVL

» *CANOPÉ Académie d'Orléans-Tours*

CANOPÉ - Réseau de création et d'accompagnement pédagogiques, est un éditeur de ressources pédagogiques public, dépendant du ministère de l'Éducation nationale français. Il succède depuis 2014 au réseau SCÉRÉN :

www.reseau-canope.fr/canope-academie-orleans-tours/